

Procès-verbal

Bureau

31 mai 2012

JS

L'an deux mille douze, le trente et un mai à 14 heures 30, se sont réunis, dans les locaux administratifs du syndicat à Stains, les Membres du Bureau du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de la Seine-Saint-Denis, légalement convoqués le vingt-trois mai, sous la présidence de Monsieur Alain Rouault, Président du SITOM93

Présents :

Monsieur Rouault Alain	Saint-Ouen
Madame Deknudt Laetitia	CA Est Ensemble
Monsieur Dumas Benjamin	CA Est Ensemble

Excusés :

Madame Kellner Karina	CA Plaine-Commune
Monsieur Borgel Christophe	SEAPFA
Monsieur Delrieu Serge	Les Pavillons-sous-Bois
Monsieur Denneulin Serge	Rosny-sous-Bois
Monsieur Lotti Bruno	CA Est Ensemble
Monsieur Mage Pierre-Etienne	Villemomble
Monsieur Ros Sylvain	Plaine Commune
Monsieur Savat Gérard	CA Est Ensemble
Monsieur Souben Jean-Yves	SEAPFA
Monsieur Toulgoat Xavier	Aulnay-sous-Bois

Monsieur le Président constatant que le quorum n'est pas atteint, ouvre la séance à 14 heures 30.

Mme Deknut est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du bureau du 14 mars 2012.

Le quorum n'étant pas atteint, ce point sera présenté au prochain bureau.

Préparation du prochain comité du 4 juillet 2012.

Monsieur le président explique que ce comité ne pourra pas se tenir, en effet, le 3 juillet se tient une importante réunion à Blanc-Mesnil sur les projets du SYCTOM, de plus, Est-Ensemble souhaite organiser une réunion sur Romainville le 4 juillet.

Convention avec le Conseil régional et le Conseil général.

La convention avec le Conseil régional a bien été transmise au SITOM93. La convention est établie sur la base de 160 000 euros pour l'année 2012. Cette subvention porte sur 80% des dépenses de prévention et 35% des études. Cette subvention permet au syndicat de financer les deux chargés de mission et les actions. En ce qui concerne le Conseil général, une convention tri-annuelle devrait passer devant la commission permanente, elle porte sur 40 000 euros.

Monsieur le président revient ensuite sur nos relations avec l'ADEME. Celle-ci a décidé d'une part, de ne plus nous financer et d'autre part, l'ADEME ne versera pas les contributions 2010 et 2011 sous prétexte que le comptable exige des avenants annuels, précisions faites que ceux-ci n'ont jamais été demandés par l'ADEME. Monsieur le président a saisi, à ce sujet, le délégué régional pour tenter de débloquer la situation.

Appels à projets.

Monsieur le président précise que la commission de suivi s'est réunie le 15 mai dernier afin d'examiner les deux projets supplémentaires reçus depuis ce jour :

- Collège Gustave Courbet, à Romainville.
- Collège Léon Jouhaux, à Livry-Gargan.

Le montant des subventions atteint 2 615 €, elles seront versées à la réalisation des projets sur justificatifs. Sur l'année 2012, douze projets sont en cours de financement, ce qui démontre l'intérêt d'une telle opération. Le syndicat a donc relancé pour l'année 2012-2013, les établissements scolaires.

Globalement, beaucoup de demandes émanent des lycées grâce à au Conseil régional qui a diffusé largement l'information sur ses établissements. Le Conseil général devrait faire de même au niveau des collèges.

Convention MNLE

Monsieur le président rappelle que le MNLE93 organise des interventions sur la prévention et les collectes sélectives à l'adresse des publics enfants et adultes : animations en milieu scolaire ou associatif, débats, ateliers participatifs. Ces interventions permettent la présentation au public de solutions locales et concrètes et assurent la sensibilisation des petits et des adultes.

Ce point se verra soumis au prochain comité.

Rapport d'activité du SYCTOM et du SITOM93.

Comme suite à une remarque de la CRC, au prochain comité, le syndicat devra présenter son rapport d'activité ainsi que celui du Syctom. Malgré l'absence des chiffres provenant d'Est-Ensemble, le rapport du syndicat sera finalisé en septembre. Madame Morvan fait ensuite une présentation des chiffres à ce jour disponibles.

Préparation des 30 ans du SITOM93.

Monsieur le président souhaite organiser cette année les 30 ans d'existence du SITOM93. La matinée sera consacrée à des aspects techniques et l'après-midi les thèmes seront plus politiques afin d'intéresser les élus, la fin de journée étant réservée à l'anniversaire proprement dit (cocktail, visite...). L'idée de monsieur le président est de mettre en débat les questions du Grand Paris des déchets, l'intérêt des syndicats, etc..

Pour l'instant, il est prévu d'organiser cette manifestation fin novembre, à La Plaine, à la cité du cinéma. Un marché est en cours de réalisation pour cette opération.

Premier résultat de caractérisation

Monsieur le président demande à madame Morvan de présenter ces résultats. Vous trouverez ci-joint un compte rendu de la journée thématique « Mobilisation générale autour de la collecte sélective » du 12 avril 2012, reprenant ceux-ci.

Romainville

Monsieur le président rappelle que la commission du débat public s'est déclarée incompétente sur le dossier de Romainville. Toutefois, cette commission a proposé 3 garants et sur la base de discussion avec Est-Ensemble, un garant a été retenu. Celui-ci a assisté à un comité de pilotage, à l'issue de celui-ci il a été décidé de faire une première réunion le 4 juillet (lancement de la concertation). Le SYCTOM va lancer un marché pour désigner un bureau d'étude en charge de l'audit.

Monsieur le président fait part ensuite de sa participation à une réunion à Biocitech sur l'opportunité de la méthanisation. Il en ressort que la méthanisation est un procédé viable et techniquement opérationnel, alors que d'autres techniques sont pour l'instant en cours d'expérimentation et ne seront disponibles que dans une dizaine d'années.

Activités diverses

Monsieur le président se félicite que le syndicat ait pu redynamiser son activité. En effet, les nombreuses réunions et manifestations organisées par les services du SITOM93 attirent les techniciens, mais aussi le monde associatif, la chambre de commerce ou les bailleurs sociaux.

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président lève la séance à 16 heures.

Compte rendu de la journée thématique

Mobilisation générale autour de la collecte sélective

Du 12 avril 2011

INTRODUCTION

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des collectivités, le SITOM93 mène depuis plus d'un an une étude d'intérêts partagés relative à la « caractérisation des OMR ». Cette demi-journée thématique a eu pour objectif de présenter aux acteurs du territoire les résultats de la 1^{ère} campagne de caractérisation sur la période hivernale 2011-2012. Cette étude s'inscrit dans la durée, deux autres campagnes étant programmées d'ici l'année 2013.

Programme de la demi-journée :

13h30 - 14h00 : Accueil café

14h00 - 14h15 : Ouverture par M. Braouezec, Président de Plaine Commune et M. Rouault, Président du SITOM93

14h15 - 14h25 : Aperçu des déchets ménagers et assimilés du 93 dans le panorama de l'IDF (Anaïs Bourbon - ORDIF)

14 h 25 - 15 h 55 : Existe-t-il un lien entre les déchets et les catégories sociaux-économiques ?
Présentation des résultats de la première campagne de caractérisation des OMR (SAFEGE)

Echanges

15h55 - 16h10 : Pause

16h10 - 17h10 : Table ronde : Des clefs pour l'amélioration :

- Enjeux régionaux : objectifs du PREDMA (Pierre-Loïc Bertagna - CRIDF)
- Enjeux collecte sélective (Jean-Paul SIMUNIC - Eco-Emballages)
 - Enjeux du territoire (Sophie Huneau - SYCTOM)
 - Animation territoriale (M. Rouault - SITOM93)

Echanges

17h10 - 17h45 : Cocktail de fin de journée

Discours d'ouverture :

Cette étude a été réalisée sur l'ensemble du département, à la demande du Conseil général du 93. Elle dépasse donc les frontières du SITOM93. De par les spécificités du département, le SITOM93 a toujours pressenti que les objectifs du PREDMA n'étaient pas forcément adaptés au mode de consommation des séquano-dyonisiens. Cette étude a permis de vérifier cette hypothèse, de mesurer la marge d'amélioration pour chaque collectivité et de répondre à la question : « montre-moi ta poubelle, je te dirai qui tu es ».

Aujourd'hui nous avons des chiffres sur lesquels les collectivités peuvent s'appuyer pour se fixer elles-mêmes leurs propres objectifs et adapter leurs messages de sensibilisation par typologie de quartier.

Lancement du Diaporama :

Partie 1 : Intervention d'Anaïs Bourbon chef de projet collecte à l'ORDIF

Bilan des tonnages 2010 des déchets ménagers et assimilés sur le département :

- La Seine-Saint-Denis est le département où il y a le plus d'OMR par rapport aux autres départements de l'Île de France, après Paris.
- C'est également le département où il y a le plus de déchèteries dans la petite couronne
- C'est aussi le département où les ratios de collecte sélective sont les plus faibles.

Bilan de l'évolution des tonnages ces dernières années :

- Les DMA collectés sur le département de la Seine-Saint-Denis ont réduit de 36 kg/hab entre 2000 et 2010.
- Les objectifs PREDMA visent une réduction de 25 kg/hab entre 2005-2014. Sans prendre en compte l'année 2010, (2005-2009) la réduction était de 21 kg/hab sur le département, mais les tonnages des déchets occasionnels (objets encombrants/ déchèteries) ayant fortement augmentés en 2010, la baisse globale a été atténué.
- Le département a finalement réduit sa production de déchets de 10 kg/hab entre 2005-2010.

Partie 2 : Présentation des résultats des caractérisations

Présentation de la méthodologie :

Le SITOM93 s'est fortement inspiré de la méthodologie de l'étude caractérisation du SMEDAR (syndicat mixte de l'agglomération de Rouen). La première phase a consisté à classer tous les IRIS¹ du département en fonction de critères sociaux économiques. La deuxième phase a consisté à établir le plan d'échantillonnage en sélectionnant les quartiers les plus représentatifs de chaque classe en les recoupant avec les circuits de collecte pour trouver les IRIS les plus pertinents à échantillonner. (Voir diaporama pour plus de détails).

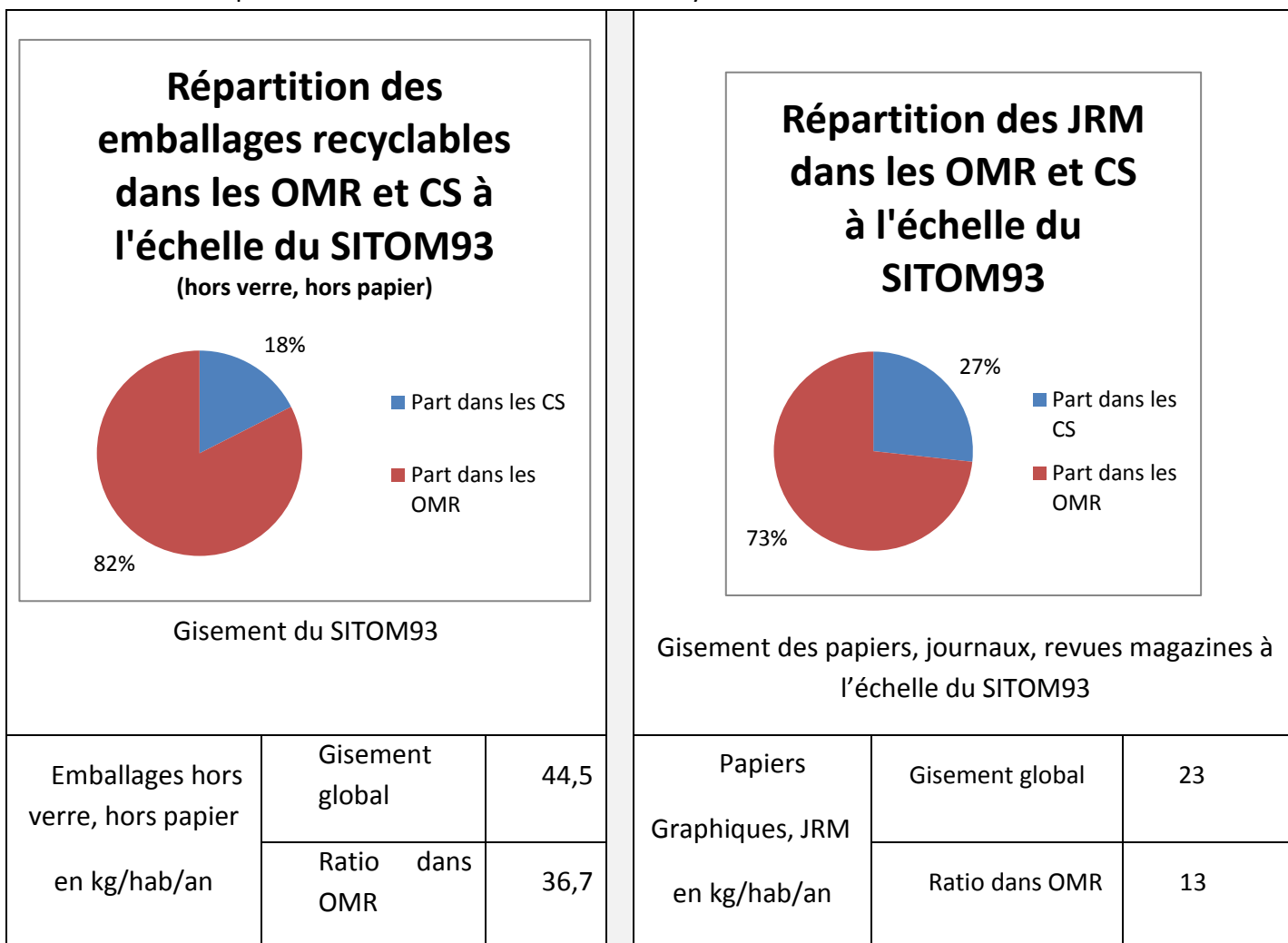
Présentation des résultats : voir diaporama

➤ Points à retenir :

- Les habitants du département jettent nettement moins de verre et de bouteilles en PEHD que la moyenne nationale. En compensation, ils consomment beaucoup plus que la moyenne nationale des Tetrapack et des bouteilles plastiques.

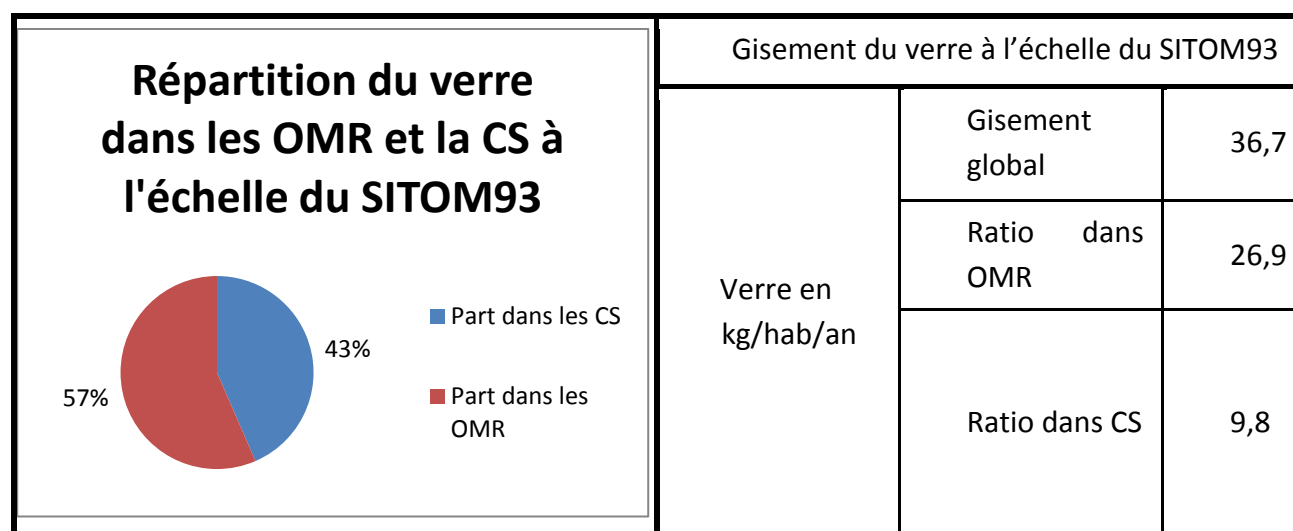
Tous ces recyclables étant pour la grande majorité dans les OMR.

- Répartition dans les OMR et la CS des recyclables à l'échelle du SITOM93 :



¹ IRIS maille de découpage INSEE des communes. Un IRIS correspond à un découpage pour un habitat homogène d'une zone de 1 800 à 5 000 habitants.

	Ratio dans CS	7,8		Ratio dans CS	10
--	---------------	-----	--	---------------	----



Partie 3 : Table ronde : des clefs pour l'amélioration

➤ Les réactions des partenaires suite à la présentation des résultats

- Réaction du chargé de mission du 93 du Conseil régional de l'Île de France, Pierre-Loïc Bertagna

Les performances du SITOM93 sont deux fois moins bonnes que celles de l'Île de France : les objectifs du PREDMA ne sont donc pas adaptés au département. Ces résultats confortent le Conseil régional dans son idée de décliner les objectifs par territoire. Un groupe de travail d'une dizaine d'EPCI à compétence traitement porté par la Région est en cours de réflexion pour rechercher un mode opératoire à la déclinaison des objectifs.

Flux concernés	Taux de recyclage ² visé par le PREDMA pour 2019	Indicateurs de suivi pour 2019
Emballages ménagers (définition Eco-Emballages ³)	75%	Atteindre 55.9 kg/hab/an d'emballages collectés 15% maximum de refus de tri
Papiers graphiques ⁴	65%	22kg/hab/an de collecte

Observation sur les pistes d'améliorations :

² Le taux de recyclage est défini comme « la quantité totale de déchets d'emballages recyclés divisée par la quantité totale d'emballages produits »

³ Les emballages ménagers sont ceux concernés par la contribution d'Eco-Emballages, soit : métaux, cartons, aluminium, plastique, Tetrapack, verre... (Hors papier, journaux revues, magazines (JRM) soutenu par éco folio).

⁴ Papiers graphiques sont tous les types de papiers confondus, ils comprennent donc les JRM + papiers graphiques.

- Réduire les imprimés non sollicités
- Exemplarité des collectivités en travaillant sur les papiers des groupes scolaires
 - Réaction du chef de secteur d'Eco-Emballages, Jean-Paul SIMUNIC

Ces résultats confirment le potentiel restant de la collecte sélective sur le département.
111 000 T à recycler dont 18 000T de verre soit 13 kg/hab/an qui sont encore traités en OMR.

- Réaction de Sophie Huneau du SYCTOM en charge des relations avec les collectivités locales

Coût de traitement	{	1T d'OMR = - 103€ 1T de CS = + 20€
--------------------	---	---

Il y a donc un véritable enjeu financier à ce que les recyclables soient effectivement recyclés.

Les pistes d'améliorations sont surtout :

Pour la collecte sélective :

- les cartons ondulés que le SYCTOM accepte peu importent les quantités déposées

Pour la prévention :

- Les petits appareils ménagers : multiplier les points de collecte pour les sortir des OMR
- Déchets vert : développer le compostage
- Textile : capter plus de textiles

- Réaction de M. Bourgain, élu à l'écologie urbaine de Plaine Commune

Il est regrettable que le barème E soit un barème de performance. Ne prenant pas en compte les spécificités du territoire, il y a un risque de découragement des services techniques. Des aides spécifiques pour les territoires en difficulté auraient été très appréciées.

- Réaction du président du SITOM93, M. Rouault

Effectivement, en tant qu'outils d'aide à la captation des gisements, il est regrettable que les éco-organismes ne prennent pas plus en compte les difficultés de terrain.

- Réaction du responsable de la cellule déchets de l'ADEME Ile de France, Hervé Pernin

La prévention est devenue l'objectif prioritaire de l'état. Les études caractérisation des OMR permettent de compléter les diagnostics des programmes locaux de prévention, elles sont donc très importantes, mais sont complexes à mettre en œuvre. Il existe d'autres actions de plus petites ampleurs comme les foyers témoins qui sont plus simples à développer pour les collectivités et qui méritent leur attention.

Les prochaines campagnes permettront de fiabiliser les résultats intéressants mis en avant lors de la présentation.

➤ Les pistes d'amélioration possible

- Enjeux régionaux : objectifs du PREDMA (Pierre-Loïc Bertagna - CRIDF)

La Région soutient les collectivités du 93 via deux conventions bilatérales : Conseil régional-Conseil général 93 et Conseil régional-SITOM93. Pour les collectivités, il y a des soutiens pour :

- leurs études relatives à la prévention et à la gestion des déchets,
- leurs actions de prévention.

Les pistes d'actions possibles sont :

- l'amélioration des dispositifs de collecte, des équipements de collecte
- multiplier les actions de communication de proximité

- Enjeux collecte sélective (Jean-Paul SIMUNIC - Eco-Emballages)

Il ne faut pas être fataliste, d'autres départements du même type que le 93 ont eu des résultats. Un investissement humain est à faire, ça fait toute la différence. Il faut revoir la collecte sélective dans sa globalité, pas besoin de faire de la communication s'il n'y a pas de contenants sur le terrain pour la collecte sélective.

- Pistes d'améliorations : des enjeux pour le territoire (Sophie Huneau - SYCTOM)

- Le SYCTOM rappelle que la collecte des cartons ondulés peut se faire via la collecte sélective (soutenu par Eco-Emballages) ou la collecte des objets encombrants (non soutenu) ;
- Le papier représente un enjeu d'exemplarité pour les collectivités. Le développement de la prévention permettra de réduire la production de ces papiers ;
- Le SYCTOM a répondu à l'appel à projet d'Eco-Emballages relatif à l'expérimentation de l'élargissement des consignes plastiques. Il a engagé depuis le 1^{er} mars l'ensemble des collectivités du bassin versant du centre de tri de Sevran (soit 10 collectivités du 93) plus le 3^{ème} arrondissement de Paris dans ce projet. Le SYCTOM va pouvoir mesurer l'effet de la simplification de la consigne de tri et de la communication de grande ampleur ;
- Le SYCTOM propose depuis la mise en place du barème E une aide aux territoires à fort potentiel qui peut soutenir jusqu'à 300 000€ les collectivités qui répondent aux critères d'éligibilité et qui déposent un dossier pertinent visant à améliorer la collecte sélective ;
- Pour aider les collectivités à réduire la présence de biodéchets et déchets vert dans les ordures ménagères résiduelles, le SYCTOM propose une aide à l'achat des composteurs.

- Animation territoriale (M. Rouault - SITOM93)

Le SITOM93 présentera les résultats des caractérisations en détail aux techniciens et à leurs élus référents en réunion individuelle pour les agglomérations et en réunion groupée pour les autres communes hors agglomération.

Le syndicat travaillera avec les techniciens volontaires sur la définition d'objectifs clairs et pourra récompenser les collectivités qui auront atteint leurs objectifs.